



Les Poneys de La Millière

Stéphanie Guillemant



21 chemin de Basse-Boissière
78690 Les Mesnuls
<http://www.poneys-milliere.fr/>

Contrat d'inscription au Generali Open de France 2025

Cavalier / Cavalière

Nom et Prénom : _____ Licence N° _____

Adresse : _____

Tél : _____._____._____._____._____._____. / _____._____._____._____._____._____. Courriel : _____

Date de Naissance : ____/____/____

Personne à contacter en cas d'urgence : _____ Tél. _____._____._____._____._____._____.

Titulaire(s) de l'autorité parentale : _____

1. Prestations

J'inscris mon enfant au GENERALI OPEN DE FRANCE 2025 du ____/____/____ au ____/____/____ pour les épreuves définies en accord avec le Coach et indiquées sur le site internet des **Poneys de La Millière**.

Le prix est défini pour chaque enfant en fonction des épreuves et de la durée du séjour..

2. Rôle du Coach

- Mise en place de la logistique (engagement des cavaliers, réservation de boxes) ;
- Préparation des cavaliers et des équidés pour les épreuves dans lesquelles ils sont engagés ;
- Développement de l'esprit d'équipe et d'éthique sportive ;
- Responsabilité des cavaliers le temps de la compétition.

La prestation du Coach se limite à la pratique de l'équitation et n'intègre pas la garde et l'animation des mineurs pendant les temps libres.

3. Rôle des parents et accompagnateurs

- Garde de leur enfant et/ou des enfants confiés lors des temps libres.
- Soutien physique et moral de leur enfant et/ou des enfants confiés.

Je serai présent à l'Open de France 2025

- ☐ Oui
☐ Non

Je confie la garde de mon enfant à :

Nom et prénom : _____ Tél : _____._____._____._____._____

Nom et prénom : _____ Tél : _____._____._____._____._____

ou aux accompagnateurs définis par **Les Poneys de La Millière**.

4. Engagement du cavalier

Le cavalier s'engage à :

- Adopter une tenue vestimentaire correcte et adaptée à la pratique de l'équitation en compétition et prendre soin du matériel,
- Adopter une attitude exemplaire durant la compétition et durant ses temps libres,
- Veiller à ses affaires personnelles et à celles du club,
- Respecter son équidé et répondre à ses besoins,
- Faire preuve d'un esprit d'équipe et soutenir les autres cavaliers.

5. Licence FFE et Assurances

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le contrat lié à la licence FFE et consultable sur ma Page Cavalier FFE du site de la Fédération Française d'Équitation www.ffe.com

Le cavalier ou ses représentants légaux s'engagent à consulter attentivement le montant des garanties offertes et, le cas échéant, peuvent solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

Je soussigné(e), titulaire de l'autorité parentale,

- reconnais avoir rempli la fiche sanitaire de liaison concernant mon enfant,
- atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.

Date et signature (précédée de la mention *lu et approuvé*)

Le parent représentant légal signataire est présumé avoir recueilli l'accord de l'autre parent titulaire de l'autorité parentale.